



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT  
(Comité ministériel conjoint  
des  
Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds  
sur le  
transfert de ressources réelles aux pays en développement)



**DC2003-0009**  
Le 25 août 2003

**AVIS DE RÉUNION**

La 68<sup>e</sup> réunion du Comité du développement se tiendra le lundi 22 septembre 2003, à partir de 9 heures, dans la salle Al-Multaqa, située au rez-de-chaussée du *Dubai International Convention Centre* (DICC).

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE<sup>1</sup>**

- I. Apport de financements adéquats et appropriés à l'appui de politiques adaptées
- II. Renforcer la voix et la participation des pays en développement et en transition
- III. Rapport d'activité sur les échanges
- IV. Questions diverses<sup>2</sup>
  - a. Rapport d'exécution sur le suivi des politiques, programmes d'action et réalisations nécessaires pour atteindre les ODM
  - b. Rapports d'étape sur les DSRP/PPTE
  - c. Plan d'action du Groupe de la Banque mondiale pour la mise en place des infrastructures, y compris dans le secteur de l'eau.

---

<sup>1</sup> Le Président de la Banque mondiale et le Directeur général du Fonds monétaire international distribueront tous deux, avant la réunion, une déclaration axée sur les thèmes de l'ordre du jour et sur d'autres points. Une note sur les tendances récentes des transferts de ressources aux pays en développement fournira des informations générales en rapport avec les travaux du Comité.

La réunion du Comité comportera, en l'occurrence, une seule séance (de 9 heures à 12 h 45)... Un déjeuner offert aux membres du Comité par le Président est également prévu (de 13 heures à 15 heures) dans la salle Zabeel (au premier étage du DICC), durant laquelle pourront être discutées la question figurant au point III de l'ordre du jour ci-dessus.

<sup>2</sup> Cette liste de questions est fournie à titre d'information. Les ministres souhaitant faire des observations sur ces points peuvent le faire dans leurs déclarations écrites.